

sans que soient réellement appliquées les règles des marchés publics. Pourtant, c'était nous qui payions la facture. Ce n'est pas normal. Nous essayons de changer ces pratiques depuis lors.

Qu'en est-il de l'autre dossier particulièrement chaud pour l'instant, celui des prisons ? A-t-on enfin choisi où l'on allait construire la nouvelle prison bruxelloise ? Va-t-on vendre les anciennes ?

Accord a été pris par le Conseil des ministres pour localiser la nouvelle prison à Haren. Il faut maintenant que les tractations avec les huit ou neuf propriétaires concernés aboutissent rapidement. C'est le Comité d'acquisition qui est en charge du rachat des terrains. En 2016 au plus tard, engagement a été pris de mettre la nouvelle prison à la disposition de la Justice pour remplacer les prisons vétustes de Forest, Saint-Gilles et Berkendael. Cela nous permettra de valoriser ces anciennes prisons dont la localisation est stratégique en matière de marché immobilier dans la capitale. Mais il y aura également en parallèle des chantiers régionaux à Leuze-en-Hainaut,



Marche, Beveren-Waas et Termonde (prisons), Merksplas, Anvers et éventuellement à Sambreville. Sambreville où l'on peut difficilement accepter le site alternatif proposé par le nouveau ministre de tutelle, Philippe Henry. Il y aura aussi les centres pour jeunes délinquants, comme à Achêne, et les nouveaux centres pour internés à Gand et à Anvers. Vous voyez qu'il y a de quoi s'occuper...

Que se passe-t-il à Sambreville ?

Nous avons bien avancé pour lancer le projet sur un site dédié qui se prêtait à la construction d'une nouvelle infrastructure carcérale. Mais le ministre Henry a remis en cause cette localisation et nous a proposé une localisation alternative, que nos services techniques jugent inadéquate pour plusieurs raisons, notamment la stabilité du sous-sol, le relief et la pollution du sol. Donc,

Dirk Van Geystelen

● 57 ans.

● Licencié en droit de la KU Leuven. Il y a également suivi une formation postuniversitaire en sciences immobilières.

● Epoux de Marianne Thyssen, présidente du CD&V.

● 1983 : secrétaire d'administration au service contentieux de la Régie des bâtiments.

● 1987-2001 : directeur puis conseiller général du service juridique de la Régie des bâtiments.

● 2001-2003 : Intègre la cellule stratégique du ministre en charge des entreprises publiques.

● 2001-2006 : membre du conseil d'administration de la s.a. Berlaymont.

● 2006-2008 : directeur général f.f. de la Régie des bâtiments.

● Depuis février 2008 : directeur général stratégie et gestion immobilière de la Régie des bâtiments.

tout est postposé, voire ajourné, pour l'instant.

Toujours concernant le SPF Justice, où en sont les réflexions autour de la possible réaffectation du palais de justice de Bruxelles ? Avez-vous déjà été enjoint par le ministre De Clerck d'exécuter certaines missions ?

Il y a toute une réflexion en cours sur la sécurisation du palais de justice. Nous avons déjà reçu mission de sécuriser le complexe cellulaire, le circuit des détenus, la chambre du conseil, la chambre des mises en accusation et quatre salles d'audience. En parallèle, le Conseil des ministres vient également de prendre la décision de lancer, dans le cadre de la présidence européenne, un concours international d'idées à l'attention des écoles d'architecture, entre autres, pour imaginer de futures fonctions possibles pour ce palais. Il serait alors éventuellement abandonné par certains services, cours et tribunaux, déménagés ailleurs, dans des bâtiments techniquement plus «sécurisables».

Un autre chantier qui a défrayé la chronique ces dernières années est celui de la 4^e école européenne, finalement localisée à Laeken. On voit le bout du tunnel ? Oui. Les travaux de désamiantage sont terminés. Les marchés pour la reconstruction ont été attribués. En juin-juillet 2012, tout devrait être terminé.

Et du côté du Résidence Palace, actuellement éventré et destiné à accueillir en façade (bloc A) le futur siège du Conseil des ministres européens, que se passe-t-il ? Certains parlent de 18 mois de retard dans l'exécution du programme en cours...

Non. Nous avons accusé un retard de trois mois dans les travaux de désamiantage, pas davantage. Je ne sais pas si vous le savez, mais c'est actuellement le chantier le plus complexe de Belgique, avec de multiples intervenants différents. Notamment en sous-sol, où SNCB et STIB sont en train de recréer un nouvel espace multimodal autour du nouveau tunnel Schuman-Josaphat, qui passe sous le futur siège. En juillet 2013, tout sera normalement terminé pour la réception du chantier et la transmission du bien au Conseil des ministres pour un euro symbolique. Toutefois, l'Etat belge a demandé au Conseil un report de cinq mois de cette échéance vu le recours en suspension introduit devant le Conseil d'Etat contre la décision d'attribution du marché de rénovation/extension par un soumissionnaire non retenu. Ce report est prévu dans la convention entre l'Etat belge et le Conseil. On attend l'arrêt du Conseil d'Etat pour juin prochain. Dans ce projet, il n'y a aucun dépassement de budget pour l'instant : c'est suffisamment important pour le mentionner... ■